

## MSU : Lettre info janvier 2019

Chers Maitres de stage des Universités, tout d'abord nos meilleurs vœux au nom du DUMG...

Nous souhaitons en ce début d'année faire un point sur votre situation de MSU concernant :

- **La réforme du DES, le tutorat, le portfolio**
- **Les stages : stage niveau 1, stages ambulatoires gynéco-pédia, SASPAS**
- **Des informations diverses et les dates importantes :**
  - 18 avril : journée de formation MSU
  - 4 juin : réunion en UPP

### La réforme du DES de médecine générale :

La 2<sup>ème</sup> promotion d'internes de médecine générale du nouveau DES a démarré en novembre 2018 avec toujours un accompagnement par le tutorat tout au long de leur parcours. Vous avez été sollicités pour être tuteur à tour de rôle dans votre binôme/trinôme. Les internes de 1<sup>ère</sup> année ont des ateliers sur le portfolio lors des GEPT afin de les familiariser. Les membres du DUMG sont à votre disposition pour tout besoin d'aide dans cette tâche.

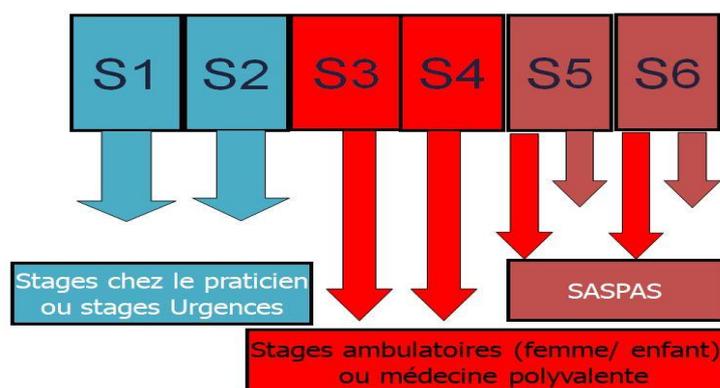
En tant que tuteur, votre rôle est fondamental même si la mise en route est complexe, les RSCA et certains items parfois difficiles à remplir. Un ouvrage sur le RSCA très utile est publiée par le CNGE (lien ici : [https://www.cnge.fr/les\\_production\\_scientifiques/RSCA/](https://www.cnge.fr/les_production_scientifiques/RSCA/))

Et une vidéo intéressante ici : <https://amupod.univ-amu.fr/video/1669-le-rsca-en-video/>

Nous vous invitons dans les réunions de vos UPP (4 juin 2019) afin de vous former à ce portfolio et aux RSCA. Le lien vers le guide est ici : <http://dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr/files/2018/06/Tuto-intervention-MSU-dans-Portfolio-sommaire.pdf>

### Les stages :

## Maquette DES médecine générale



Pour les internes de **1<sup>ère</sup> année**, nous sommes en train de constituer les lieux de stage. Les MSU qui n'ont pas eu d'interne au semestre actuel seront prioritaires. Mais nous comptons sur vous pour organiser au maximum les lieux en trinôme pour que chaque MSU participe et pour offrir le plus de mode d'exercice aux internes.

Nous rappelons que nous recrutons des MSU pour les **stages gynéco ou pédiatrie** (se partagent entre un médecin généraliste ayant un exercice renforcé dans ces spécialités, et/ou un spécialiste libéral et/ou hôpital).

Le **SASPAS** (stage ambulatoire en soins premiers en autonomie supervisée) devient obligatoire en 3<sup>ème</sup> année, soit à partir de novembre 2019. Les internes choisiront ce stage sur une liste et selon leur classement comme pour tous les autres stages. Vous ne devez plus vous engager auprès d'un interne qui vous contacterait directement pour ce stage.

Le transfert de certains MSU vers les stages orientés gynéco et/ou pédiatrie permettra aux prochains semestres d'équilibrer ces lieux de stage. Le nombre de SASPAS va également augmenter.

Rapprochez vous de vos responsables d'UPP si vous souhaitez vous engager dans ces options.

Enfin merci de répondre présent pour l'accueil des **externes** pour leur stage de découverte de 1 mois.

#### **Points divers :**

Concernant les modalités de versement des honoraires de stage, nous dépendons du service comptable de l'Université. Il est prévu d'avoir une attestation officielle de paiement que nous réclamons depuis longtemps.

A chaque fin de stage, nous vous demandons désormais si la répartition des honoraires se fait de façon équilibrée au sein de votre binôme/trinôme (dans ce cas aucune démarche) ou de façon différente (dans ce cas contacter le responsable UPP pour signaler la répartition). Le service comptable réglera indépendamment chacun. Certains ont pu toucher la totalité des honoraires (3600 euros à répartir entre vous) et il est demandé d'effectuer dans ce cas une réversion avec une simple attestation pour votre comptable.

#### **A vos agendas**

**18 avril 2018** : Journée de formation pour tous les MSU, formations initiale pour les nouveaux candidats, formation niveau 2 (portfolio tutorat) et formation spécifique pour les MSU agrées SASPAS.

Inscription au secrétariat [serge.grau@umontpellier.fr](mailto:serge.grau@umontpellier.fr)

**4 juin** : soirée de rencontre en UPP (date à confirmer localement)

**26 septembre 2019** : Formation à la direction de thèse (Montpellier)

**27-29 novembre 2019** : congrès du CNGE à Nantes

**Organisation des différentes UPP (Unités pédagogiques de proximité)**

